



Dossier enseignant



Zola, *Germinal* et Saint-Étienne

Lycée

PRÉSENTATION DE L'ANIMATION

Cette animation d'1h15 propose de faire découvrir à vos élèves **l'univers de la mine au XIX^e siècle** tout en expliquant la démarche de l'écrivain **Émile Zola** (réalisme des personnages, relevé de quelques procédés littéraires).

La visite de la galerie, axée uniquement sur la partie ancienne (*le train n'est pas emprunté au cours de cette visite*), permet d'aborder les **conditions de travail des mineurs** (hommes, femmes et enfants), **la hiérarchie dans l'administration des mines**, **le mouvement ouvrier**, **les luttes sociales** et **le système économique et social** en construction au XIX^e siècle.

Le parcours est ponctué par la lecture de deux textes, présentés dans ce livret, afin d'appréhender, de façon concrète, la vision de l'homme et du monde que Zola exprime à travers son roman.

PRÉSENTATION DU LIVRET

Depuis sa parution en mars 1885, *Germinal* est progressivement devenu le roman le plus populaire sur la mine. Si l'intrigue se déroule dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, l'auteur s'est aussi renseigné sur d'autres bassins, notamment celui de la Loire.

Ce dossier se donne pour objectif de vous éclairer sur les liens réels ou supposés entre le bassin de la Loire, premier bassin minier de France jusqu'au milieu du XIX^e siècle, et les recherches documentaires effectuées par Émile Zola.

Il s'attache particulièrement, en s'appuyant sur **le thème de la grève**, à illustrer comment l'auteur passe de la source documentaire à la fiction. Vous pourrez ainsi suivre la progression du travail créatif d'Émile Zola en partant d'un extrait de jugement déposé aux Archives départementales de la Loire jusqu'à l'extrait correspondant du roman.

Les textes sélectionnés pour la lecture lors de la visite sont présentés dans ce dossier. D'autres compléments d'informations plus généraux sur la mine et le XIX^e vous sont également proposés en fin de dossier.

SOMMAIRE

I. <i>Germinal</i> , du fait réel à la fiction	p. 1
II. Le vocabulaire minier dans <i>Germinal</i>	p. 5
III. Chronologie de l'histoire sociale	p. 6
IV. Extraits lus pendant la visite	p. 7
V. Historique du site Couriot au XIX ^e siècle	p. 11
V. Les usages du charbon au XIX ^e siècle	p. 12
VII. Bibliographie	p. 13

À noter

Si vous réalisez un **questionnaire** pour vos élèves, vous pouvez nous consulter en amont afin qu'il soit en cohérence avec la visite proposée.
Au cours de la visite, les médiateurs privilégient les **explications** et les **échanges** avec les élèves, les questionnaires sont à remplir à l'issue de la visite.

Avant votre venue, il est indispensable que les élèves connaissent l'histoire de *Germinal*, les principaux personnages ainsi que son auteur, *Émile Zola*.

I. *Germinal*, du fait réel à la fiction

1. Zola est-il venu à Saint-Étienne pour écrire *Germinal* ?

Émile Zola ne s'est jamais rendu dans la région stéphanoise pour se documenter sur la mine. Si l'on se réfère au *Journal* d'Edmond de Goncourt datant du 11 février 1884, il en avait conçu le projet. On retrouve d'ailleurs dans son dossier préparatoire des notes prises par un certain Chanove sur Saint-Étienne. Mais ce projet avorta rapidement avec le déclenchement de la grève à Anzin le 19 février suivant. Émile Zola se rendit donc dans le Nord sur l'invitation du député Alfred Giard¹.

Ce n'est qu'en 1900 qu'il effectua un court séjour dans notre région². Logé au château Dorian à Fraisses par ses amis Ménard-Dorian, il visita l'aciérie Holtzer d'Unieux afin de se documenter pour l'écriture de son œuvre *Travail* parue en 1901. Appartenant à la tétralogie *Les Quatre Évangiles*, ce roman est le dernier publié du vivant de Zola.



Le château Dorian à Fraisses où séjourna Émile Zola en 1900

© Florian Kleinfenn



Coulée d'un gros lingot à l'aciérie Holtzer
© Couriot Musée de la Mine

1. Émile Zola, *Les Rougon-Macquart*, La Pléiade, tome III, 1990 : p.1833

2. Blog de René Commère : <http://lunieutaire.over-blog.com/article-19785473.html>

2- La fusillade de *Germinal* est-elle la version romancée de celle du Brûlé à la Ricamarie, en 1869 ?

Émile Zola arrive à Anzin le 23 février, quelques jours après le déclenchement de la grève et y séjourne jusqu'au 3 mars 1884. L'écrivain est surpris par le calme des mineurs. Après son départ, le conflit se durcit progressivement. Il prend ensuite connaissance des échauffourées qui touchent la compagnie d'Anzin par voie de presse.

« *Cependant, telle que [la grève] s'était déroulée, elle ne lui offrait pas toute la charge explosive qu'il lui fallait pour donner à son message sa force dramatique et lyrique. Il puisera ailleurs, dans d'autres sources, ce qu'il ne trouve pas là* »³.

Avant son voyage à Anzin, Zola avait déjà consulté la Gazette des Tribunaux et avait pris des notes sur les grèves de Aubin, Montceau-les-Mines, Saint-Quentin, Fourchambault, La Ricamarie, une commune proche de Saint-Étienne, pour compléter celles issues du *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse⁴.

Avec la *Gazette des Tribunaux*, Émile Zola prend connaissance du procès qui s'est tenu au Tribunal Correctionnel de Saint-Étienne le 7 août 1869 où sont jugés 72 prévenus ayant participé à la grève des mineurs. Il empruntera notamment, comme l'indique l'exemple ci-dessous, des éléments pour écrire le chapitre III de la partie V du roman au cours de laquelle la bande des grévistes parcourt le pays de puits en puits pour faire cesser le travail tout en commettant des déprédations sur l'outil de travail.

Pour ce qui est de la fusillade même, Émile Zola s'inspire tout aussi bien des événements de La Ricamarie que de ceux d'Aubin.

Un exemple pour illustrer la démarche documentaire de Zola :

Les faits suivants sont ceux qui ont réellement eu lieu lors de la grève qui touche le bassin de la Loire en juin 1869. Ils sont ensuite repris précisément par Zola dans le chapitre III de la Partie V de *Germinal* :

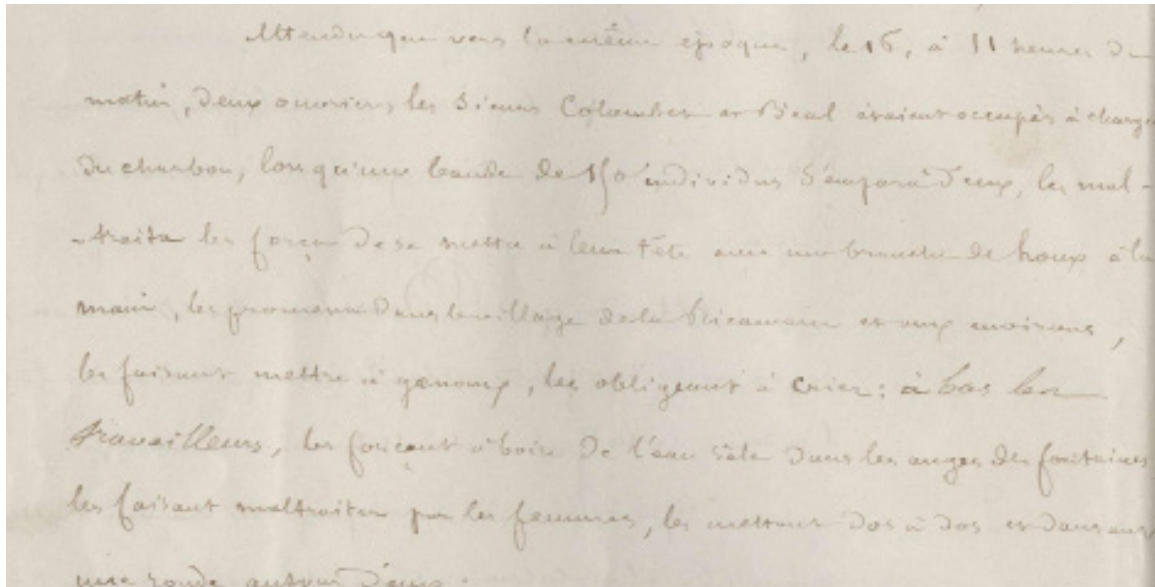
- bande parcourant le pays pour faire arrêter le travail
- puits envahis, lampes enlevées, rails déboulonnés. Les ouvriers qui travaillaient en bas ont dû remonter.
- usage de haches et de bâtons
- câbles coupés, chaudières éteintes
- chargement de charbon empêché
- un travailleur forcé à boire à quatre pattes tel un animal

3. Georges Tiffon, « La grève dans *Germinal*, Les sources de Zola », in *Cahiers de l'Institut d'Histoire Sociale Minière*, N°2, p.20-24

4. Colette Becker, *Émile Zola, La fabrique de Germinal*, ..., p.31

Un exemple pour illustrer le travail d'écriture de Zola : de la source à la fiction

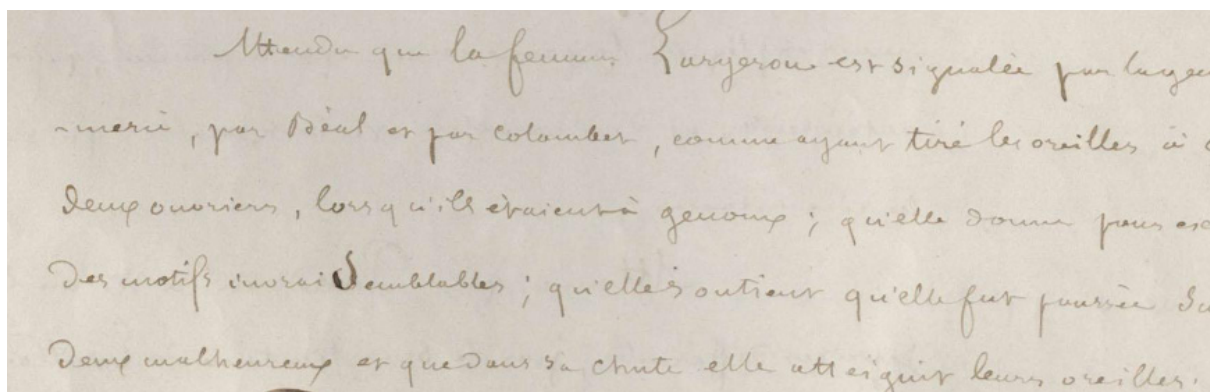
Extrait du jugement du Tribunal Correctionnel de Saint-Étienne, 7 août 1869, (Archives départementales de la Loire, U1055)



Attendu que vers la même époque, le 16, à 11 heures du matin, deux ouvriers, les sieurs Colombet et Béal, étaient occupés à charger du charbon, lorsqu'une bande de 150 individus s'empara d'eux, les maltraita, les força de se mettre à leur tête avec une branche de houx à la main, les promenant dans le village de la Ricamarie et aux environs, les faisant mettre à genoux, les obligeant à crier : à bas les travailleurs, les forçant à boire de l'eau sale dans les auges des fontaines, les faisant maltraiter par les femmes, les mettant dos à dos et dansant une ronde autour d'eux.

« Attendu que vers la même époque le 16 à 11 heures du matin, deux ouvriers, les sieurs Colombet et Béal étaient occupés à charger du charbon, lorsqu'une bande de 150 individus s'empara d'eux, les maltraita, les força de se mettre à leur tête avec une branche de houx à la main, les promenant dans le village de la Ricamarie et aux environs, les faisant mettre à genoux, les obligeant à crier "A bas les travailleurs", les forçant à boire de l'eau sale dans les auges des fontaines, les faisant maltraiter par les femmes, les mettant dos à dos et dansant une ronde autour d'eux.

[...]



Attendu que la femme Largeron est signalée par la gendarmerie, par Béal et par Colombet, comme ayant tiré les oreilles à ces deux ouvriers, lorsqu'ils étaient à genoux; qu'elle donne pour excuse des motifs invraisemblables; qu'elle soutient qu'elle fut poussée sur ces deux malheureux et que dans sa chute elle atteignit leurs oreilles.

« Attendu que la femme Largeron est signalée par la gendarmerie, par Béal et par Colombet, comme ayant tiré les oreilles à ces deux ouvriers, lorsqu'ils étaient à genoux, qu'elle donne pour excuse des motifs invraisemblables; qu'elle soutient qu'elle fut poussée sur ces deux malheureux et que dans sa chute, elle atteignit leurs oreilles. »

Notes de Zola sur la Ricamarie⁵ :

« Il y en a un qu'on a fait boire à l'auge, deux ouvriers, Béal et Colombet, maltraités, traînés par les champs pendant 2 ou 3 heures. La femme Largeron leur a tiré les oreilles :

« on m'a poussé sur eux, et pour ne pas tomber, je m'accrochais à leurs oreilles. On les a fait boire dans une auge, comme des animaux ».

Germinal, Partie V, Chapitre IV : épisode où les grévistes font boire Chaval à quatre pattes dans une mare :

« C'était la fin, la bande se retrouva dehors, folle, s'écrasant derrière Étienne, qui ne lâchait point Chaval.

-A mort, le traître ! au puits ! au puits !

Le misérable, livide, bégayait, en revenait, avec l'obstination imbécile de l'idée fixe, à son besoin de se débarbouiller.

-Attends, si ça te gêne, dit la Levaque. Tiens ! Voilà le baquet !

Il y avait là une mare, une infiltration des eaux de la pompe. Elle était blanche d'une épaisse couche de glace ; et on l'y poussa, on cassa cette glace, on le força à tremper sa tête dans cette eau si froide.

-Plonge donc ! répétait la Brûlée. Nom de Dieu ! Si tu ne plonges pas, on te fout dedans... Et maintenant, tu vas boire un coup, oui, oui ! Comme les bêtes, la gueule dans l'auge !.

Il dut boire, à quatre pattes. Tous riaient, d'un air de cruauté. Une femme lui tira les oreilles, une autre lui jeta au visage une poignée de crottin, trouvée fraîche sur la route ».

3- Les traces actuelles de la fusillade du Brûlé



Le monument situé à La Ricamarie, érigé en l'honneur des 14 victimes de la fusillade du Brûlé.
Oeuvre de Victor Caniato, 1989.
© Yves Bresson

Installée en 1989 non loin des lieux de l'événement, à l'écart du centre de la Ricamarie, l'œuvre du lyonnais Victor Caniato a remplacé une simple plaque apposée sur l'un des murs du lavoir, situé sur le même carrefour et depuis rasé, qui était dédiée aux « victimes des compagnies des mines et de l'Empire ». Cette plaque est aujourd'hui visible au musée de la mine de la Ricamarie.

Cette sculpture, commandée par la Ville de la Ricamarie, est pourvue de 14 étoiles symbolisant les victimes de la fusillade dont les noms sont gravés sur les côtés de la table d'offrande. L'enfant allongé n'est pas mort ; simplement endormi, il représente l'espoir des hommes, celui qui prendra la relève des combats futurs.

II. Le vocabulaire minier dans *Germinal*

Émile Zola situe l'action de *Germinal* dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais. Il utilise naturellement le vocabulaire minier de cette région.

Vous trouverez ici les correspondances avec celui du bassin de la Loire.

Briquet (à Saint-Étienne : **la portion**)

Casse-croûte

Beffroi (à Saint-Étienne : **le chevalement**)

Structure en bois ou en métal élevée au dessus du puits pour relier les cages à la machine d'extraction.

Berline (à Saint-Étienne : **benne**)

Wagonnet utilisé à la mine pour le transport du charbon, du bois, des remblais.

Coron

Ensemble de maisons, toutes semblables et alignées, que les compagnies minières construisaient pour loger leurs ouvriers. Dans le bassin de la Loire, les cités minières sont tardives et peu nombreuses. Elles apparaissent à la fin du XIX^e siècle et sont principalement situées dans la vallée de l'Ondaine et sur la commune de Roche-la-Molière.

Cribleuse (à Saint-Étienne : **clapeuse**)

Femme qui trie le charbon dans les bâtiments de surface.

Ducasse

Fête foraine du Nord. Dans le bassin minier de la Loire, la fête des mineurs est celle de la Sainte-Barbe qui a lieu le 4 décembre.

Fosse

Puits de mine

Galibot

Terme utilisé dans le Nord pour désigner les jeunes travaillant à la mine.

Moulineur, chargeur (à Saint-Étienne, **receveur et enchaîneur**)

Ouvrier chargé de placer les berlines ou les mineurs dans les cages en recette.

Porion (à Saint-Étienne : **gouverneur**)

Contremaître

Terri (à Saint-Étienne : **crassier**)

Monticule formé à proximité du puits par l'amoncellement des déblais, appelé terril.

III- Chronologie de l'histoire sociale

en caractères gras : les lois propres à la mine

en bleu : quelques repères chronologiques autour d'Émile Zola

1791 : Loi Le Chapelier qui interdit toute association et toute coalition.

1813 : **Décret impérial de Napoléon I^{er}. L'âge minimum pour commencer le travail dans les mines est de 10 ans.**

1840 : Naissance d'Émile Zola à Paris.

1841 : Loi interdisant le travail des enfants de moins de 8 ans et limitant à 8h la journée de travail pour les moins de 12 ans.

1848 : Loi fixant la journée de travail à 12h pour les adultes.

1864 : Reconnaissance du droit de grève. Publication de la première œuvre, *Les Contes à Ninon*.

1869 : 16 juin : Fusillade du Brûlé, à la Ricamarie, 14 morts

1871 : Publication de *La Fortune des Rougon*, première œuvre du cycle des Rougon-Macquart.

1874 : **Loi interdisant le travail des enfants de moins de 12 ans, notamment au fond et interdiction du travail des femmes au fond.**

1881-1882 : Lois Ferry qui rendent l'école obligatoire, laïque et gratuite de 6 à 13 ans.

1884 : Loi Waldeck-Rousseau qui reconnaît la liberté syndicale.

1883-1892 : Création d'un corps d'inspecteurs surveillant la législation du travail et notamment la durée du travail.

1885 : Publication de *Germinal*.

1894 : **Loi instituant la Caisse de secours des mineurs pour les retraites et maladies.**

1898 : Loi du 9 avril sur les accidents du travail : pose le principe que l'accident vaut droit à indemnisation, l'ouvrier n'a plus à apporter la preuve de la faute patronale.

1900 : Émile Zola séjourne à Fraisses (Loire) pour se documenter sur l'aciérie Holtzer pour son roman *Travail*.

1901 : Publication de *Travail*.

1902 : Mort d'Émile Zola à Paris.

1905 : **loi qui permet l'application progressive de la journée de huit heures pour les piqueurs.**

1906 : loi qui rend le repos hebdomadaire obligatoire.

1910 : Loi Millerand sur la durée du travail : journée de 10h.

1911 : **Décret rendant obligatoire les bains-douches dans tous les sièges d'extraction.**

1914 : **Loi créant la Caisse Autonome des Retraites des Ouvriers Mineurs donnant un statut particulier et plus avantageux aux mineurs (retraite à 55 ans pour 30 ans de service dans la mine).**

1919 : Loi du 23 avril instaurant la journée de 8h et la semaine à 48h sans réduction de salaire.
- loi du 24 juin pour l'application de la journée de huit heures à la mine

1936 : Lois sur les conventions collectives, les congés payés, la semaine de 40 heures.

IV - Extraits lus pendant la visite⁶

LA DESCENTE DES OUVRIERS

Première partie, chapitre III, p.29

Étienne ne comprenait bien qu'une chose : le puits avalait des hommes par bouchées de vingt et de trente, et d'un coup de gosier si facile, qu'il semblait ne pas les sentir passer. Dès quatre heures, la descente des ouvriers commençait. Ils arrivaient de la baraque, pieds nus, la lampe à la main [...]. Sans un bruit, d'un jaillissement doux de bête nocturne, la cage de fer montait du noir [...] avec ses quatre étages contenant chacun deux berlines pleines de charbon. Des moulineurs, aux différents paliers, sortaient les berlines, les remplaçaient par d'autres, vides ou chargées à l'avance des bois de taille. Et c'était dans les berlines vides que s'empilaient les ouvriers, cinq par cinq, jusqu'à quarante d'un coup [...]. Un ordre partait du porte-voix, un beuglement sourd et indistinct, pendant qu'on tirait quatre fois la corde du signal d'en bas, « sonnant à la viande », pour prévenir de ce chargement de chair humaine. Puis, après un léger sursaut, la cage plongeait silencieuse, tombait comme une pierre, ne laissait derrière elle que la fuite vibrante du câble.

« - *C'est profond ?* demanda Étienne à un mineur qui attendait près de lui, l'air somnolent.

- *Cinq cent cinquante-quatre mètres*, répondit l'homme. *Mais il y a quatre accrochages au-dessus, le premier à trois cent vingt ».*

Tous deux se turent, les yeux sur le câble qui remontait.

Etienne reprit :

« - *Et quand ça casse ?*

- *Ah ! quand ça casse... »*

LE TRAVAIL DES PIQUEURS

Première partie, chapitre IV

Les quatre haveurs venaient de s'allonger les uns au-dessus des autres sur toute la montée du front de taille. Séparés par des planches à crochets qui retenaient le charbon abattu, ils occupaient chacun quatre mètres environ de la veine ; et cette veine était si mince, épaisse à peine en cet endroit de cinquante centimètres, qu'ils se trouvaient là comme aplatis entre le toit et le mur, [...]. Ils devaient, pour attaquer la houille, rester couchés sur le flanc, le cou tordu, les bras levés et brandissant de biais la rivelaine , le pic à manche court.

[...] Chacun avait le lit de schiste, qu'il creusait à coup de rivelaine; puis, il pratiquait deux entailles verticales dans la couche, et il détachait le bloc en enfonçant le coin de fer, à la partie supérieure. La houille était grasse, le bloc se brisait, roulait en morceaux le long du ventre et des cuisses. Quand ces morceaux, retenus par la planche, s'étaient amassés sous eux, les haveurs disparaissaient, murés dans l'étroite fente.

LES CONFLITS AVEC LA HIERARCHIE

Première partie, chapitre V

« Dites donc, Maheu, est-ce que vous vous fichez du monde ? ... Vous allez tous y rester nom d'un chien !

- Oh ! c'est solide, répondit tranquillement l'ouvrier.

- Comment solide !... Mais la roche tasse déjà, et vous plantez des bois à plus de deux mètres, d'un air de regret ! Ah ! Vous êtes bien tous les mêmes ! Vous vous laisseriez aplatir le crâne, plutôt que de lâcher la veine, pour mettre le boisage le temps voulu !... Je vous prie de m'étayer ça sur le champ.

Doublez les bois, entendez-vous ! »

Et, devant le mauvais vouloir des mineurs qui discutaient, en disant qu'ils étaient bons juges de leur sécurité, il s'emporta.

« Allons donc ! quand vous aurez la tête broyée, est-ce que c'est vous qui en supporterez les conséquences ? Pas du tout ! Ce sera la Compagnie, qui devra vous faire des pensions, à vous ou à vos femmes... Je vous répète qu'on vous connaît : pour avoir deux berlines de plus le soir, vous donneriez vos peaux. »

Maheu, malgré la colère dont il était peu à peu gagné, dit encore posément :

« Si l'on nous payait assez, nous boiserions mieux. »

L'ingénieur haussa les épaules sans répondre. Il avait achevé de descendre le long de la taille, il conclut seulement d'en bas :

« Il vous reste une heure, mettez-vous à la besogne ; et je vous avertis que le chantier a trois francs d'amende. »

Un sourd grognement des haveurs accueillit ces paroles.

LA LUTTE DES CLASSES

Quatrième partie, chapitre VII

[Étienne] fut terrible, jamais il n'avait parlé si violemment. [...] En phrases rapides, il remontait au premier Maheu, il montrait toute cette famille usée à la mine, mangée par la Compagnie [...]. Ces misérables, on les jetait en pâture aux machines, on les parquait ainsi que du bétail dans les corons, les grandes Compagnies les absorbaient peu à peu, réglementant l'esclavage, [...] des millions de bras, pour la fortune d'un millier de paresseux.

Mais le mineur n'était plus l'ignorant, la brute écrasée dans les entrailles du sol. Une armée poussait des profondeurs des fosses, une moisson de citoyens dont la semence germait et ferait éclater la terre, un jour de grand soleil. [...] Oui ! le travail demanderait des comptes au capital, à ce dieu impersonnel, inconnu de l'ouvrier, accroupi quelque part, dans le mystère de son tabernacle, d'où il suçait la vie des meurt-de-faim qui le nourrissaient ! On irait là-bas, on finirait bien par lui voir sa face aux clartés des incendies, on le noierait sous le sang, ce pourceau immonde, cette idole monstrueuse, gorgée de chair humaine!

V. Historique du site Couriot au XIX^e siècle

Dans le bassin stéphanois, le charbon est exploité depuis le Moyen-Age mais à une échelle limitée. Le grand essor de cette exploitation vient avec la Révolution Industrielle. En un demi-siècle, ce bassin devient l'un des plus puissants de France.

Pour expédier commodément et à moindre prix le charbon jusqu'aux bassins industriels, la première ligne de chemin de fer français est créée à l'initiative de l'État en 1827. Elle relie Saint-Étienne et Andrézieux par traction animale. C'est vers 1860 que la place du bassin stéphanois s'amointrit avec l'extension du bassin minier du Nord.

La grande aventure du site commence avec le rachat en 1893 par la société des Mines de la Loire de la concession de Beaubrun, où se situe Couriot. De la décision, en 1907, de foncer un nouveau puits (le futur Puits Couriot entré en service en 1919), à sa fermeture en 1973, l'aventure de Couriot traverse deux guerres et leurs reconstructions. Couriot est l'un des principaux puits du bassin dans les années 1940.

Aux origines de Couriot

Sur le site, à l'ouest de la ville de Saint-Étienne, le charbon est abondant en profondeur et la mine a la possibilité d'étendre ses activités liées à son exploitation.

Couriot appartient à la concession Beaubrun, rachetée par la compagnie des Mines de la Loire en 1893. Cette société anonyme s'appuie sur des actionnaires de renom, dont les Schneider du Creusot. En 1850 et 1870, Chatelus I et II (du nom du directeur de la Compagnie des mines de la Loire) sont foncés.

Dans les années 1880, la compagnie, face à la crise, doit rationaliser et mécaniser l'exploitation du gisement. Plutôt que d'approfondir les puits existants, l'ingénieur-conseil Henri Couriot (ancien élève et professeur à l'École Centrale de Paris), décide d'en foncer un nouveau en 1907, d'un diamètre beaucoup plus large (5,10 m contre 3 m) pour atteindre les 700 m de profondeur. Il lui est donné le nom de Chatelus III.

Dans le même temps, il est décidé de rassembler autour de ce nouveau puits, toutes les installations nécessaires à son fonctionnement : station électrique, fours à coke, usine de distillation de gaz... Et afin de stabiliser sa main d'œuvre, le projet s'accompagne en 1911 de la création de logements de qualité, à l'image du Nord : la Ruche immobilière.

Le chantier de fonçage du puits Chatelus III débute réellement fin mars 1908. Six ans plus tard, en mars 1914, on est à 721 mètres de profondeur : le fonçage est de plus en plus difficile et les ingénieurs décident de ne pas creuser plus profond. Le chevalement métallique est assemblé à proximité de l'orifice du puits dès 1913. Le 15 juillet 1914, il est ripé sur sa position définitive. Il aura fallu plus de six ans pour creuser le puits le plus profond et le plus large de la Loire.

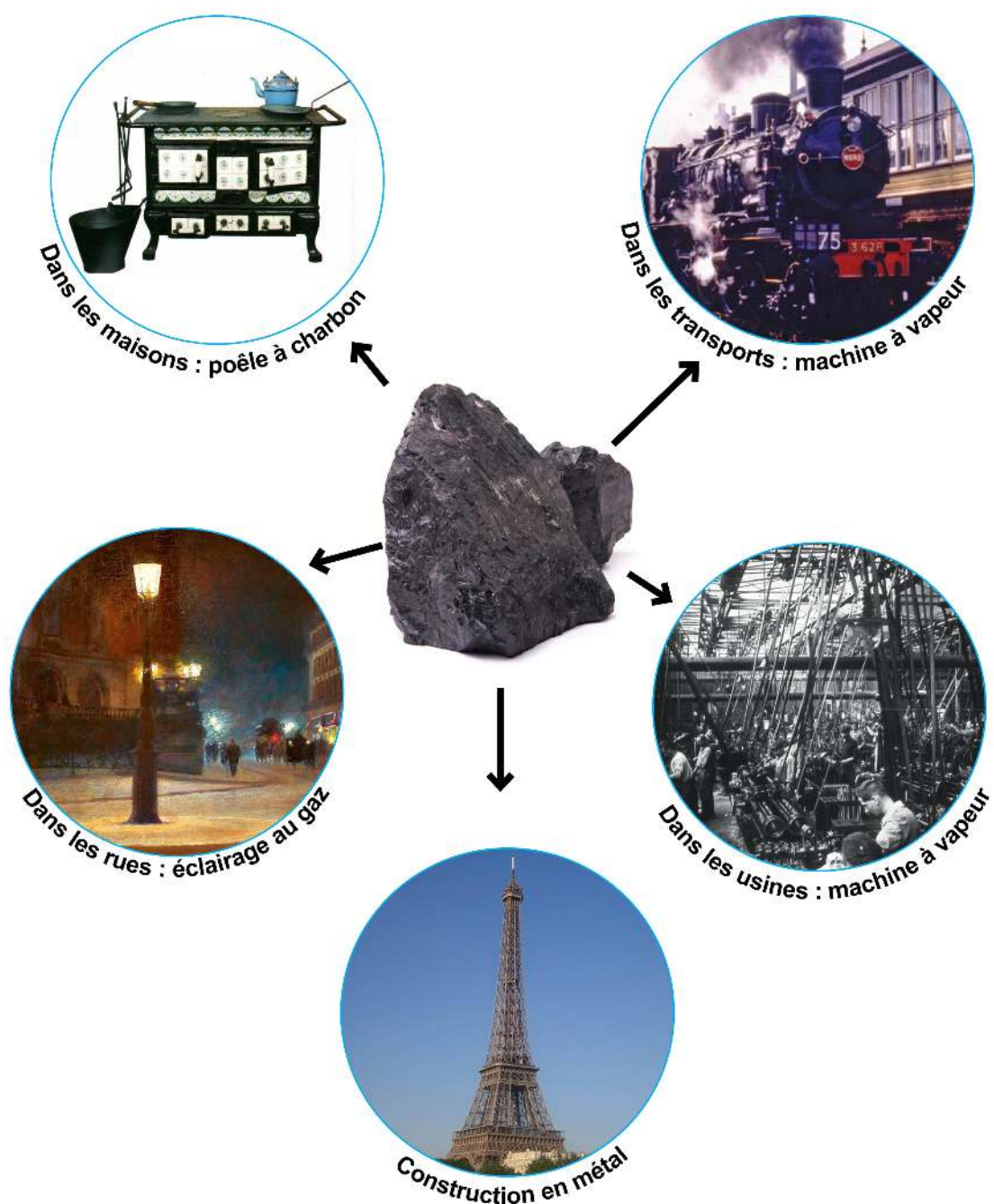
Chatelus III devient Couriot

Le chantier est stoppé net par la guerre. Avec la perte des mines du Nord, la priorité n'est pas à l'achèvement de Chatelus III, mais à l'extraction coûte que coûte du charbon pour soutenir l'effort de guerre.

A partir du milieu de l'année 1915, la production reprend un cours plus normal, avec la venue de mineurs et d'ingénieurs réfugiés du Nord et de l'Est, ainsi que l'arrivée des premiers prisonniers de guerre.

En 1917, le puits est rebaptisé Couriot en l'honneur du président de la société.

VI- Les usages du charbon au XIX^e siècle



Crédits photographiques :

Cuisinière à charbon : page internet andredemarles.skyrock.com

Locomotive à vapeur : Wikicommons.

Éclairage au gaz : détail du tableau Opéra de Paris, la nuit, S. de Laveaux, 1892, Musée National de Varsovie

Intérieur d'usine : Manufrance/ Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne

Tour Eiffel: Wikicommons.

VII. Bibliographie

Certains des ouvrages cités ci-dessous sont consultables au centre de documentation du Musée de la Mine, sur rendez-vous.

Sur l'œuvre d'Émile Zola

- ZOLA É., Les Rougon-Macquart, *La Pléiade*, tome III, 1990.
- ZOLA É., *Carnets d'enquête, Une ethnographie inédite de la France*, Terre Humaine, Plon, 1986.
- ZOLA É., *Les Quatre Évangiles*, Travail, Les Introuvables, 2006.
- BECKER C., *Émile Zola, La fabrique de Germinal, dossier préparatoire de l'œuvre*, Sedes, 1986.
- GENGEMBRE G., *Germinal d'Émile Zola*, Folio Gallimard, 2004.
- MAREL H., *Zola, Germinal*, Univers des Lettres Bordas, Bordas, 1985.
- TIFFON G., « La grève dans Germinal, les sources de Zola », in *Cahiers de l'Institut d'Histoire Sociale Minière*, n°2, s.d.
- BÉROUD S., RÉGIN T. (dir), *Le roman social, Littérature, Histoire et mouvement ouvrier*, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2002.

Sur la mine, la Ricamarie, la fusillade du Brûlé

- CHERRIER C., *La Ricamarie, une ville, des hommes*, Ville de la Ricamarie, 1993.
- COOPER-RICHET D., *Le peuple de la nuit, Mine et Mineurs en France, XIX^e-XX^e siècles*, Perrin, 2002.
- DELABRE B., « La grève de 1869 dans le bassin minier stéphanois » in *Etudes Foréziennes*, n°4, Centre d'Etudes Foréziennes, 1971.
- GASCHIGNARD J-P., *Pauvre mineur, mineur joyeux...Chansons et poèmes sur les mines et les mineurs de la Loire, 1815-1914*, Puits Couriot/Parc-Musée de la Mine, 2016.
- PEYRACHE A., « La Ricamarie, la commune exemplaire ou la mise en attente des restes », in *Historicité, localité et pratiques de patrimonialisation dans le bassin minier de la Loire*, rapport de recherche du CRESAL, 1999.
- Le sentier du mineur*, Ville de la Ricamarie, s.d.